

**Zeitschrift:** D'égal à égale!  
**Herausgeber:** Bureau de l'égalité de la République et Canton du Jura  
**Band:** 10 (2010)

**Artikel:** Les jurassiennes élues aux chambres fédérales  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-352665>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les Jurassiennes élues aux Chambres fédérales

## Candidates et élues aux Chambres fédérales

Depuis 1995, la proportion de candidates aux élections pour les Chambres fédérales est restée stable et avoisine 35 %. Cependant, les statistiques analysent de manière différente les résultats de ces élections. En effet, pour le Conseil des Etats, le système est majoritaire, ce qui signifie que les candidat-e-s se présentent à titre personnel, sauf dans le canton du Jura. Au contraire, le système est proportionnel pour les élections au Conseil national, c'est-à-dire que les voix obtenues sont attribuées aux listes des partis politiques, puis les sièges aux candidat-e-s arrivé-e-s en tête. Pour cette raison, le nombre de candidat-e-s au Conseil national est mieux connu.

## Elections au Conseil national

En 2007, 1088 femmes (35,2 %) et 2001 hommes (64,8 %) se sont présenté-e-s aux élections pour le Conseil national. Ces pourcentages n'ont pas varié depuis les élections de 1995.

Durant les dernières élections, le canton du Jura était très en deçà de la moyenne suisse, avec une proportion de candidates de seulement 12,5 %. En effet, pour l'année d'élection 2007, les partis du canton n'ont présenté, sur 16 candidatures, que deux femmes, à savoir Juliette Kohler de la JSPJ (Jeunesse socialiste et progressiste jurassienne) et Sylvie Kohler des UDC-J (Union démocratique du centre Jeunesse).

Actuellement, le canton du Jura, de même que les cantons d'Obwald, Nidwald, Glaris, Appenzell Rhodes-Intérieures, Schwyz, Zoug et Schaffhouse, sont représentés au Conseil national uniquement par des hommes. En 1983, Valentine Friedli, candidate du PSJ, a été la première Jurassienne élue pour un mandat aux Chambres fédérales. Elle a occupé la fonction de conseillère nationale durant quatre ans et, depuis 1987, aucune autre Jurassienne n'a siégé à cette chambre.

## Elections au Conseil des Etats

Le nombre de femmes élues au Conseil des Etats est encore plus faible. En effet, elles n'occupent que 10 mandats sur 46 (21,7 %). Avec une seule femme élue au Conseil des Etats, Anne Seydoux-Christe du PDC, le Jura fait partie des neuf cantons actuellement représentés par une femme à la Chambre des cantons. En 1995, Marie-Madeleine Prongué du PDC a été la première Jurassienne élue au Conseil des Etats. Cependant, elle laissa son siège en faveur de Pierre-Alain Gentil. Il fallut attendre l'élection de Madeleine Amgwerd du PDC, en 2003, pour qu'une femme jurassienne y siège à nouveau.

## Les candidates et leur parti politique

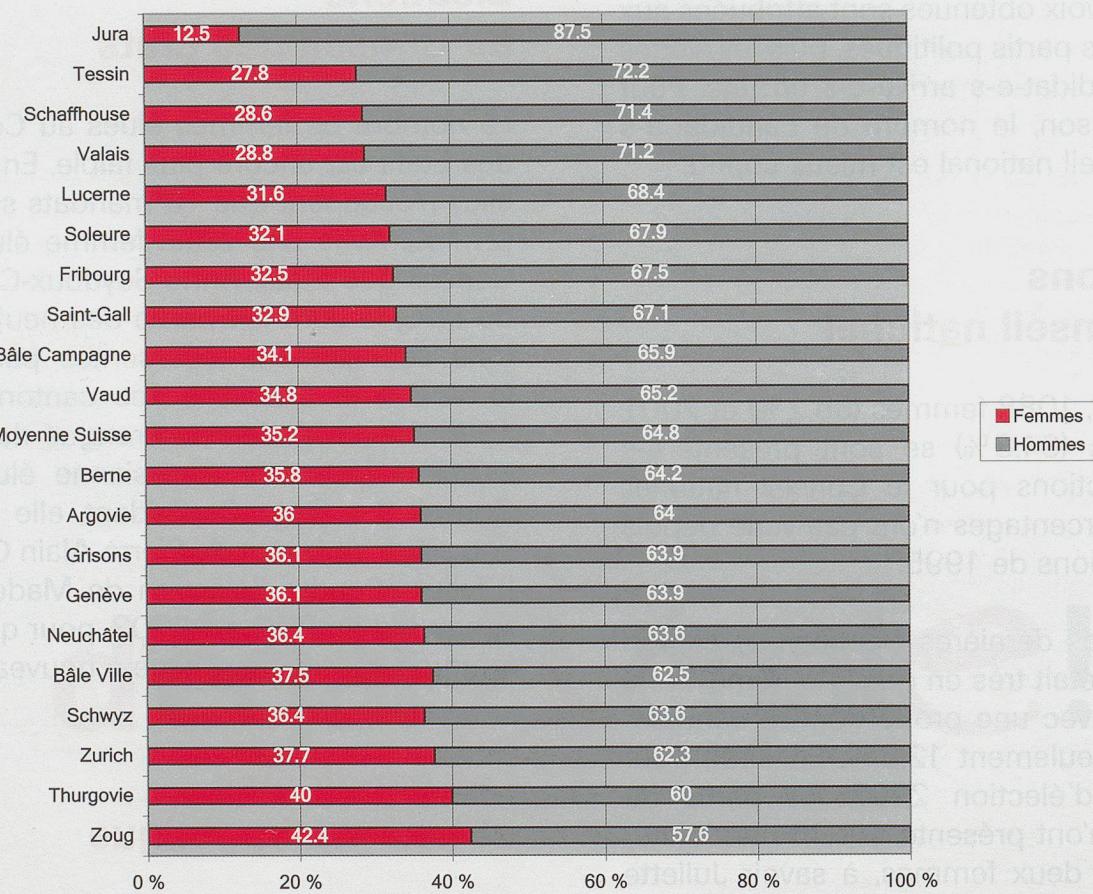
Lors des élections aux Chambres fédérales en 2007, les femmes candidates et élues étaient issues majoritairement des partis politiques de gauche ou des Verts.

Actuellement, cinq femmes du PSS, trois du PRD, une du PDC et une du PEL (Parti Ecologie libérale) siègent au Conseil des Etats.

Les Verts et le PSS sont les seuls partis à avoir présenté, pour les élections au Conseil national, des listes presque paritaires, avec 48 % de femmes. Le petit parti Solidarités a fait figure d'exception lors de ces élections, en proposant une liste composée de 57,1 % de femmes et 42,9 % d'hommes.

Les partis Ecologie libérale, Evangélique suisse (PEV) et le PDC ont présenté en 2007 davantage de femmes que les autres années, avec respectivement 45,7 %, 39,1 % et 35,7 % de candidatures féminines. Les autres partis, tels que la Lega (12,5 %), l'UDC (20,3 %) et le PRD (27,8 %) restent en dessous de la moyenne nationale qui est de 35,2 %.

**Pourcentage de femmes et d'hommes candidat-e-s au Conseil national en 2007**



(Werner Seitz, 2007, OFS)